

MONUMENTS HISTORIQUES

classés dans les Départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin
et de la Moselle pendant l'occupation allemande.

Département	Arrondissement	Commune	Désignation du monument	Date du classement prononcé par arrêté du "Staatssekretär für Elsass-Lothringen"
Haut-Rhin	Thann	Vieux-Thann	Le chœur, les vitraux, le saint sépulcre et le tableau de la confrérie de l'église.	19 - 6 - 1904

Observations: Le chœur datait du milieu du XV^e siècle. L'un des vitraux portait la date 1462, saint sépulcre et tableau, du 16^e siècle.

Jusqu'à l'Armistice, pas de travaux.

Le dossier des travaux exécutés depuis l'Armistice, est ci-joint.